

# COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h  
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : [cillaseyneouestetsud@orange.fr](mailto:cillaseyneouestetsud@orange.fr)

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 15 mai 2017

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU SUIVIE DE LA REUNION DE QUARTIER N° 2

### Restaurant du Rivage à Fabrègas

Référence à rappeler : N° 20170515/42-CILLSOS/FPABJCB

-----

**Présents :** Mmes : S. ARDOUIN – H. BERENGER – J. PAOLI et MM. J-C. BARDELLI – A. BISCOS – J. GATEL – G. MATHIEU – J. MEDURI – F. POURCHIER – P. ROUME – A. TELLE – D. VIGLIETTI

**Excusés :** Mmes J. FEMENIA – A-M. MURAT et MM. A. BONNET – A. ROZES – G. TOURRIER

-----

✚ 9h10, le Président ouvre la séance.

Le dernier PV établi, suite à notre réunion du 8 avril, ne faisant l'objet d'aucune observation, est adopté il sera tiré et diffusé en l'état.

**1) Conseil Consultatif « Vie Associative » :** Notre vice Président a assisté en mairie le 10 mai en salle du conseil municipal à une réunion d'information sur le thème « Les Associations » Cette réunion a été très instructive et nous essayerons d'obtenir une copie du déroulant projeté sur écran. Une bonne soixantaine d'Associations assistait à cette réunion.

**2) PV de l'AG :** Nous attendions les réponses à trois questions posées lors de notre AG pour finaliser notre PV. Ces dernières nous sont parvenues et nous pourrions ainsi diffuser ce PV à tous nos adhérents ainsi qu'aux élus et aux services de la Préfecture.

**3) Révision du PLU :** Une délégation de notre bureau s'est rendue le 9 mai en mairie technique afin de connaître quelles sont les modifications apportées au PLU. Nous y avons rencontré Mmes REVERDITO et JOURDA ainsi que Mr BURTE et Mlle Mélodie Aoustin qui tenait le rôle de secrétaire de séance. Nous avons pris connaissance de quelques modifications essentielles :

- Site de Fabrègas : les anciens terrains Gonzales sont intégrés dans le domaine de Fabrègas. La quasi-totalité des surfaces situées à l'Est seront mises en culture et passent en zone A (activité agricole)
- Campagne Roi route de Janas, terrains Nicoll chemin du Rouquier, terrains au sud de Fernand Sardou, terrains Hugues, seront conservés en zones agricoles (A)
- Les grands terrains chemin de Bremond restent verrouillés. Mais attention à ce qu'en fera la Métropole !
- Coté Nord de l'ancienne pépinière Darietto, la mise à l'urbanisation des terrains pourrait permettre la création d'une nouvelle voie reliant les chemins d'Artaud à Pignet à Brémond.

- Quelques autres infos que nous diffuserons si besoin (un CR nous sera adressé par les services de l'Urba)

- Lors de cette rencontre on nous a remis un courrier de M. GOUBÉ (Chef du pôle technique PMO) adressé à Mme REVERDITO par lequel il informe l'impossibilité de créer un giratoire à l'intersection des chemins Croix de Palun aux Moulières avec la RD16 : refus car ce giratoire supprimerait un espace sur l'entreprise de pièces automobiles situé près de l'intersection.

Les représentants de la délégation du CILLSOS sont étonnés de ne pas avoir reçu copie de ce courrier dont ils sont pourtant à l'initiative de cette demande et sont par ailleurs dubitatifs quant à la réponse donnée car la surface est identique à celle où a été aménagé le giratoire situé près du Bricomarché. Nous reviendrons prochainement sur ce sujet car le problème de circulation sur la RD16 est trop important pour qu'une réponse aussi lapidaire soit apportée sans qu'une étude approfondie et sérieuse n'ait été réalisée et dont les résultats doivent être connus de tous.

- Par ailleurs le CILLSOS a fait quelques propositions à inclure dans la révision du PLU, à savoir :

- Chemin de Fabre à Gavet : Décès de Madame Valantin – acquisition d'une parcelle de son terrain en vue de l'élargissement de la voie

- Chemin de Donicarde : Des géomètres ont effectué des relevés à l'extrémité Ouest de ce chemin courant avril. Y aurait-il un projet d'élargissement de la voie ?
- Chemin de Donicarde à Domergue : Prévoir un élargissement de la voie coté Nord et son débouché vers le Sud.
- Chemin d'Artaud à Pignet : Prévoir son débouché vers le Sud et dans tous les cas sa restitution par les riverains qui se le sont approprié
- Chemin de Mauvéou : Elargissement à prévoir sur toute la longueur de cette voie avant toute construction nouvelle sur le terrain de Coste Chaude
- Chemin des Quatre Moulins : La propriété Scaronne achetée par la commune pour y réaliser un bassin de rétention doit recevoir cet aménagement et la voie redressée pour éliminer l'épingle à cheveux
- Chemin de la Croix de Palun : Aménager sa sortie sur le giratoire de Janas et busser le vallat du Loup
- Route de Fabrégas : Acquérir dans les plus brefs délais les surfaces de terrain devant servir à l'élargissement de la voie
- RD 16 entre Docteur Sauvet et Pas du Loup : Etude générale de ce secteur en vue d'un aménagement général.
- Prévoir de nombreux giratoires sur la commune

**4) Sanitaires sur la plage de Fabrégas** : Très inquiets de l'absence de sanitaires en raison de l'annulation du marché avec la société J-C DECAUX, les riverains nous en avaient fait part. Le CILLSOS avait alors envoyé un courrier en mairie pour demander la remise en place de sanitaires sur les plages et dans tous les lieux publics de la commune où ils sont d'une absolue nécessité. Un courrier de M. ASTORE transmis à l'école de plongée de Fabrégas informe qu'un bâtiment modulaire sera mis en place rapidement sur cette plage. Par ailleurs il indique qu'une étude est en cours pour réaliser un local en dur pouvant accueillir des sanitaires.

**5) Passages piétons route de Janas** : Par courrier le CILLSOS avait demandé le remplacement des coussins berlinois par un plateau traversant sur la route de Janas ainsi que le traçage au sol d'un passage protégé entre la placette des Oiseaux et le CC de Janas. Si le premier point n'a pas été accepté, par contre le deuxième a été inscrit dans la prévision de travaux à venir.

#### **6) - Invitations :**

- Le 26.04.17 : Inauguration marché alimentaire et forain place St Jean
- Le 30.04.17 : Cérémonies du 72<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps
- Le 08.05.17 : Cérémonies du 72<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

**7) – Lu dans la presse :**

- Le 17.04.17 : Hommage : François MORIN définitivement ancré à Saint-Elme
- Le 19.04.17 : La Seyne cultive des jardins merveilleux
- Le 20.04.17 : La saison s'ouvre à la villa-théâtre de Fabrégas
  
- Le 20.04.17 : Quand les associations... s'associent
- Le 26.04.17 : Sortie découverte samedi au Cap Sicié
- Le 02.05.17 : Six-Fours : Plusieurs dizaines de pèlerins en route pour le Mai
- Le 09.05.17 : « Plage propre » à Balaguier il y a encore du travail !

**8) Tour de Table**

- Hélène BERENGER constate une invasion de fourmis devenant inquiétante.

- Jean MEDURI rappelle à la mairie la nécessité d'entretien par la commune et les particuliers du lit des valats envahis par des végétaux ou autres immondices.

- Joseph GATEL constate que malgré la pose du poteau, la camera de surveillance prévue placette des oiseaux, n'est toujours pas en place. D'autre part, il constate une recrudescence des incivilités et nuisances sonores sur cette même placette dues à des « Rodéos Moto » Il a pris contact avec M. le Commissaire de Police afin de faire cesser ces incivilités.

Le fleuriste sur la place des commerces souhaite que nous évitions nos vide-greniers aux approches des fêtes (Le Président prend bonne note et veillera à respecter cette volonté)

- Francis POURCHIER évoque quelques observations dont une bonne vingtaine de bouchons de « Bouche à clé » ont disparu le long de l'avenue Renoir entre la poste et le chemin de Mauvéou.

Une satisfaction : les entourages des arbres le long du trottoir nord de cette même avenue semblent avoir été pris en compte pour réfection. Merci pour les piétons, les mamans avec poussettes et les PMR.

✚ 10h00. Fin de la réunion du Bureau

**Prochaine réunion du Bureau le samedi 10 juin 2017 à 9h00 au restaurant « Hacienda » et réunion de quartier N° 3 à 10h00**

## C.R REUNION DE QUARTIER N° 2

Secteurs 1 – 3 – 4 - 16

### Personnalités excusées :

- **M. le Maire**, représenté par **M. Claude ASTORE**

### Personnalités présentes :

- **M. Claude ASTORE**, Adjoint en charge de la sécurité
- **Mme Marie VIAZZI**, Conseillère municipale, en charge des relations avec les CIL et Allô La Seyne
- **M. Damien GUTTIEREZ**, Conseiller départemental et municipal
- **M. Patrick DUCHEIX**, Chef de la police municipale
- **M. Gérard PACARIN**, Directeur Général des services techniques

Le Président remercie les personnes qui se sont déplacées pour venir assister à cette réunion puis il engage les discussions en évoquant les questions intéressantes tous les présents, et en premier lieu :

- Quand pourrions-nous espérer voir réaménager des toilettes publiques aux abords de la plage de Fabregas ?

*M. ASTORE intervient et nous informe qu'à la suite de la fin du marché avec la société DECAUX les réseaux qui reliaient les sanisettes ont été entièrement enlevés par cette entreprise. La Commune effectue les travaux pour réinstaller de nouvelles toilettes qui seront mises en service avant la saison estivale.*

*Concernant les posidonies, ce sont des herbes sous marines qui comme tous les ans sont rejetées sur les plages. Elles ont l'avantage de protéger le sable contre les largades et l'érosion. Puis la mer les reprendra pour les emmener au large. C'est un cycle naturel qu'il ne faut pas perturber. La nature sait très bien faire son œuvre, soyons patients ! La mise en décharge de ces posidonies est interdite.*

*De même : la douche et la rambarde seront restaurées, et diverses améliorations seront apportées à cette plage.*

- Mise en sécurité de la route de Fabregas section entre le pont de la Verne et l'entrée du Domaine (certains usagers roulent trop vite)

*M. ASTORE rappelle que les propositions faites aux riverains n'ont pas été acceptées par certains. Il s'agissait de mettre en place des J11 pour former des « Ecluses » (de telles installations formées de J11, placées sur la route de Janas, donne de très bons résultats) D'autres solutions peuvent être mises en place, par exemple des coussins berlinois.*

*Une proposition : installer une écluse au droit de l'entrée du domaine, cette section de route attire la vitesse ! Une solution identique pourrait être envisagée le long du chemin de l'Oïde.*

*Définition d'une écluse : c'est un rétrécissement de la chaussée qui passe à une seule voie, le tout réalisé avec des jardinières occupant la moitié de celle-ci. (Ou provisoirement avec des J11) Ce dispositif est très dissuasif*

Un intervenant dans la salle demande que des contrôles plus fréquents soient réalisés.

*M. DUCHEIX précise que des contrôles ont été réalisés et que leurs nombres sont conditionnés aux agents disponibles dans la brigade. D'autre part l'efficacité est réduite par les appels de phares ! Sur la commune quelque 44 infractions ont été malgré tout relevées ces derniers jours.*

Intervention de la salle : certains riverains ont constaté des vitesses excessives dues à des résidents du quartier... *Un résident a été verbalisé pour... défaut de port de ceinture.* Le président demande qu'est-ce que ça a voir avec la vitesse excessive dont les riverains se plaignent ??? Quelques uns demandent la réduction à 30 km/h sur la totalité de la route. *Une étude sera menée en collaboration avec les résidents.*

*M. ASTORE nous informe qu'à partir du passage de l'agglomération TPM en Métropole le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la dotation de l'état sera doublée, d'où un apport conséquent permettant d'envisager de sérieuses améliorations sur notre réseau routier (une bonne nouvelle)*

*Concernant l'élargissement de la section de cette route entre le giratoire du docteur Sauvet et l'accès aux résidences St Georges, une étude d'acquisition du foncier est en cours (attendons le financement)*

Un intervenant semble opposé à la réalisation d'une écluse (et surtout pas devant son domicile...)

Notre collègue A. BISCOS demande que chaque riverain note le comportement et les répétitions des exactions de certains contrevenants et d'en informer la police (acte citoyen et non de délation)

Dans la salle : pourquoi ne pas installer des radars pédagogiques ? *Trop chers et pas du tout dissuasifs pour les délinquants habitués aux grandes vitesses.*

Une information : les riverains, moins un, du chemin de Mar Vivo aux Deux Chênes sont favorables à l'implantation d'une écluse le long de ce chemin. Les services techniques de la commune jugeront de l'implantation idéale de cette écluse (nous serons consultés)

- Le Président intervient et demande : pour quelle raison le trottoir rive nord au droit du N°944 est-t-il interrompu ? Peut-on espérer que la commune achète au riverain propriétaire le petit morceau de son terrain afin de prolonger ce trottoir ? Actuellement aux abords du pont, les piétons sont particulièrement mis en danger en circulant sur la chaussée. *M. ASTORE précise qu'il n'y a pas de rétrocession à l'euro symbolique. Cette rétrocession n'a jamais été envisagée jusqu'à ce jour.* Notre Président souhaite fortement que notre commune s'engage à régler ce problème pour la sécurité de tous nos concitoyens piétons.

- Il y a quelque mois en arrière, une situation presque dramatique s'est déroulée le long du « Vieux chemin de Fabrégas » où un poids lourd semi remorque s'est engagé, probablement guidé par son GPS, il s'est retrouvé en très grandes difficultés. Nous avons demandé la pose d'un panneau de limitation de poids à l'entrée de ce chemin. A ce jour il n'est toujours pas installé !

- Broyage des végétaux sur le domaine de Fabrégas :

*Il n'est pas envisagé de réaliser cette opération, le Conservatoire du Littoral s'y oppose fermement. Par contre un marché avec l'association ASPI est en cours de notification. Dès lors une collecte au porte-à-porte sera mise en place. Un N° de téléphone sera communiqué sur le magazine « Le Seynois » (ne refusez pas de le recevoir, il contient des informations utiles !)*

- Le Transformateur EDF implanté à l'intersection de chemin des deux Chênes avec la route de Fabrégas a besoin d'un bon « lifting » Est-t-il toujours en service ? Il semble qu'aucun câble n'y entre ni sorte. Dans tous les cas, peut-on envisager de lui redonner un peu de fraîcheur par quelques décorations artistiques par exemple ?

*ERDF sera contacté par la mairie et nous serons informés de la décision que prendra cette entreprise publique. S'il n'a plus aucune utilité pourquoi ne pas le démolir ?*

- Accès à la plage du Bœuf et du Jonquet. Cet accès est de responsabilité de TPM.

L'accès à ces plages pose de gros problèmes aux résidents du quartier de Fabrégas car ne voyant aucune signalisation, les promeneurs qui souhaitent se rendre sur ces plages, empruntent les passages privés ce qui engendre de sérieux conflits avec les propriétaires. Il devient urgent de faire replacer des panneaux de signalisation précisant les chemins publics à emprunter afin d'éviter les désagréments que subissent les riverains du quartier.

Information : La plage du Jonquet ainsi que le Sentier du Littoral sont fermés au public

Cela devient un vrai casse tête car faut-il implanter des panneaux pour indiquer l'accès à un site qui est interdit ? Il semble que TPM ne souhaite pas réaliser cette signalisation.

Il faudra demander à MART qu'il veuille bien à étudier la possibilité de rouvrir le sentier du littoral comme cela s'est fait sur le territoire de la commune de St Mandrier !!!

*Il est envisagé de réaliser une visite sur site en compagnie de Mme Marie VIAZZI et des riverains contrariés par les incivilités des promeneurs inconscients et ignorants les propriétés privées.*

Une suggestion : Il est demandé que le riverain mécontent transmette un courrier à la Commune précisant les dommages et inconvénients qu'il doit supporter chaque année.

- Parc Lenzenberg : Les riverains sont excédés par les incivilités des usagers des plages, les végétaux sont saccagés, le système d'arrosage ne fonctionne plus et les tuyaux sont en piteux états ou arrachés, les stationnements anarchiques, certains n'hésitent pas à allumer des barbecues Les riverains souhaitent que soient installées des cabines hygiéniques dont l'absence fait défaut et se fait sentir (dans les deux sens du terme !) Les riverains constatent des fréquentations d'individus louches n'hésitant pas à allumer des barbecues.

*La Mairie nous fait connaître que des toilettes publiques seront implantées sous peu sur cet espace, par contre les tuyaux d'arrosage n'étaient pas fait pour durer dans le temps compte tenu que les végétaux sont des espèces qui n'ont plus besoin d'apport d'eau une fois leur enracinement effectué. Des patrouilles de la police de l'environnement seront régulièrement activées.*

- La poste a quasiment supprimé toutes les petites boîtes implantées dans tous les quartiers. Seuls de grands coffres, peu nombreux, sont mis à la disposition du public. *La Commune interpellera La Poste sur ce sujet*

- Manque de signalisation de l'accès à la plage de La Verne. *La Commune plantera un panneau de signalisation.*

- Question du public : le giratoire des « Deux Frères » demande un meilleur entretien. Des herbes folles envahissent ce dernier et font un effet négligé. Il semble que les employés de la commune aient supposé que la proximité de la « forêt en biodiversité » nécessitait une présentation du type « sauvage ». De plus le déplacement des PAV n'est toujours pas réalisé. Le Conservatoire du Littoral a refusé d'enterrer ces bacs sur le périmètre de son domaine. *Une solution sera malgré tout recherchée par la Commune qui nous fera connaître la suite à donner.*

- Dernière intervention : Est-ce que la route de la Corniche Merveilleuse sera fermée cet été ?

*Réponse OUI.*

Coté CILLSOS, nous avons émis depuis longtemps la proposition de mettre en place une navette pour les touristes et les visiteurs à partir de l'office du tourisme pour que le promontoire du Cap Sicié soit accessible durant la période estivale allant du 15 juin au 15 septembre. Pour le moment, aucune volonté et aucun budget n'ont été trouvés pour donner satisfaction à cette proposition. Affaire à suivre...

Le Président remercie ensuite tous nos adhérents et sympathisants qui se sont déplacés et également les responsables de la Commune et du Département qui ont bien voulu répondre aux questions.

Il invite les participants à partager le verre de l'Amitié.

🚦 12h10, fin de la réunion de Quartier N°2

Le secrétaire de séance :  
**Francis POURCHIER**

Le Secrétaire Général Adjoint :  
**Adrien BISCOS**

Le Président du CILLSOS :  
**Jean- Claude BARDELLI**

#### **Copies :**

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **Mme la Conseillère départementale du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **M. le Conseiller départemental du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale**
- **M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire DUSSAIX de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Agence Var Matin La Seyne sur Mer**
- **M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **COLLECTIF des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Adhérents des secteurs 1 - 3 - 4 - 16**
- **Archives CILLSOS 2017**